

FICHE COURSE

Régate interprovinciale

Lundi 19 au vendredi 23 octobre 2026

Lieu : Nouméa

Autorité Organisatrice : Cercle Nautique Calédonien

1. REGLES APPLICABLES

- a) RCV 2025-2028, les règlements fédéraux.
- b) Avant la course, un briefing obligatoire aura lieu pour expliquer le déroulement de la régate.
- c) Le port de la brassière est obligatoire.

2. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription à la régate sont de 10.000 cfp TTC par jeune.

3. PROGRAMME DES COURSES

Course longue distance prévue.

Courses en flotte possibles à partir du mercredi 21 octobre.

L'heure prévue pour le briefing est 9h chaque jour.

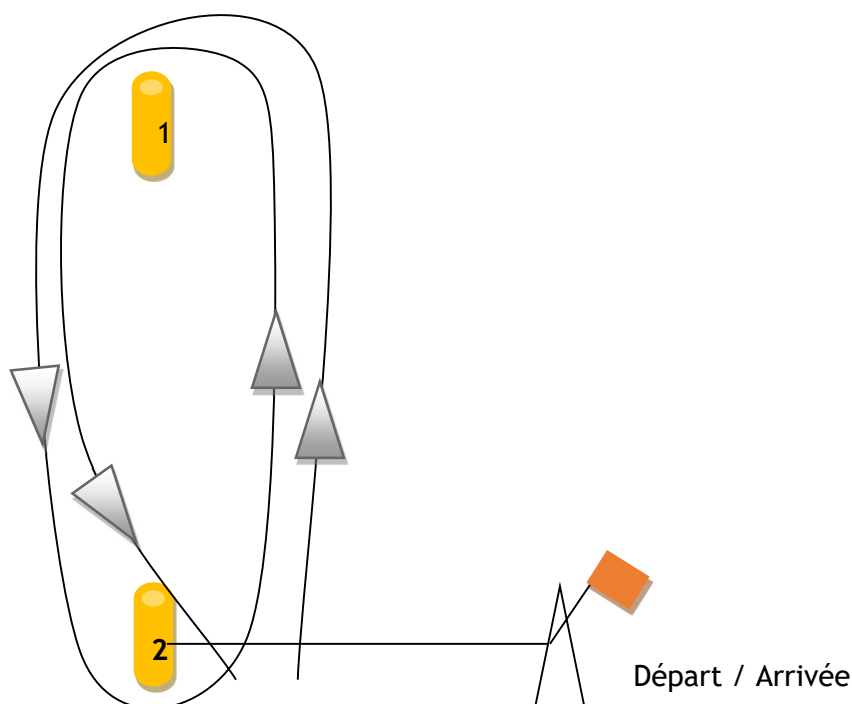
Les courses auront lieu aussitôt que possible.

4. LES PARCOURS

- a) Localisation de la zone de course : Baie des citrons ou anse aux bœufs
- b) Description du parcours : parcours banane
- c) Schéma du parcours :

Parcours : départ ; 1-2-1- arrivée

Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord



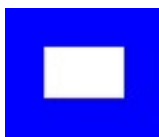
d) Description des marques :

Marque de départ	Marques de parcours	Marque d'arrivée
Bouée cylindrique jaune	1 et 2 Bouées cylindriques jaunes	Bouée cylindrique blanche

e) Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée : entre le bateau comité (pavillon orange) et une bouée cylindrique.

f) Procédure de départ : la procédure sera expliquée au briefing. Départ en 5 minutes.

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 4 minutes après ce signal sera classé abandon (DNF)

TEMPS (Avant top départ)	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
5 minutes	Envoi du pavillon CNC	↑ 
4 minutes	Envoi du pavillon P	↑ 
1 minute	Affalée du pavillon P	↓ 
0 minute	Affalée du pavillon CNC	↓ 

5. CHANGEMENT DE PARCOURS

Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque cylindrique blanche (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine. Ce changement de parcours sera signalé par le pavillon « C » accompagné de signaux sonores répétitifs.

6. Pénalités et litiges

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

a) Pénalités

- i. Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon de couleur rouge. La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :
- ii. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
- iii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.
- iv. Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

b) Gestion des litiges à terre

Les litiges seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

Décisions possibles :

- a. Pas de règle enfreinte.
- b. Règle enfreinte, disqualification (DSQ).

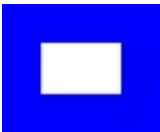
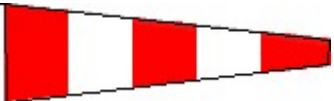
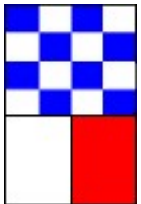
7. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

8. CLASSEMENT

Le système de classement utilisé est celui de l'annexe A des RCV.

PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillon de Série	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course »
	Pavillon Rappel Individuel « X »	Revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur H »	Course annulée et rentrer au port
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C »	Changement de parcours
	Pavillon « Y »	Spinnaker interdit